

OPQ**Attestation à l'évaluation des troubles neuropsychologique****Formation théorique requise**

La formation théorique est composée de cours de niveau équivalent à un cours de niveau universitaire de maîtrise ou de doctorat, portant sur les éléments suivants :

- 1- Un cours portant sur l'anatomie et le fonctionnement du cerveau sur le développement cérébral;
- 2- Un cours portant sur les théories, les principes, les approches et les modèles en neuropsychologie et en neuropsychopathologie;
 - Couverts par le PSY7123 Séminaire sectoriel en neuropsychologie/biopsychologie
- 3- Un cours portant sur l'évaluation en neuropsychologie;
 - PSY7131 Processus psychologiques et évaluation : approche neuropsychologique
- 4- Deux cours dans le domaine de la neuropsychologie ou dans un domaine directement lié à la neuropsychologie, au choix parmi les suivants;
 - PSY7165 Approches neuropsychologiques à l'intervention (bloc obligatoire Intervention)
 - PSY9110 Neuropsychologie du développement (banque de spécialisation Évaluation)
 - PSY9112 Neuropsychopathologie (banque de spécialisation Évaluation)
 - PSY9117 Diagnostic neuropsychologique (banque de spécialisation Évaluation)
 - PSY9128 Psychopharmacologie II (banque de spécialisation Intervention)

 - PSY9114 Séminaire d'analyse critique en biopsychologie
(la matière couverte varie d'un groupe à l'autre au choix du professeur. L'étudiant doit conserver le plan de cours pour que celui-ci soit reconnu comme cours au choix pour l'attestation)

 - PSY9111 Intervention neuropsychologique et recouvrement des fonctions
(cours qui ne s'est jamais donné) (banque de spécialisation Intervention)

Formation pratique requise

1500 heures de stage et d'internat en neuropsychologie, sous la supervision d'un psychologue détenteur de l'attestation à l'évaluation des troubles neuropsychologiques de l'OPQ.